

<https://actu.fr/economie/la-prime-de-rentree-est-versee-le-15-septembre-voici-combien-vo...>

🕒 4 min read

# La prime de rentrée est versée le 15 septembre : voici combien vous allez toucher

Les bénéficiaires des minimas sociaux, des APL et les étudiants boursiers percevront 100 euros plus 50 euros par enfant, au 15 septembre 2022.



Un rayon de fournitures scolaires dans un supermarché (©Archives/ Adobe Stock)

Par **Rédaction Actu** Publié le 18 Août 22 à 21:24 mis à jour le 19 Août 22 à 8:24

Une bonne nouvelle pour le portefeuille des Français. Pour **soutenir les ménages** durement touchés par l'inflation, le Parlement a  voté, début août 2022, un paquet de

mesures dans le cadre de la loi pouvoir d'achat. Parmi elles, [la prime exceptionnelle de rentrée](#).

Il s'agit d'un « gage de **solidarité et de justice sociale** pour les familles et pour celles et ceux qui sont fortement impactés par [l'inflation](#) », débloqué à « un moment-clé comme celui de la rentrée scolaire », a souligné le ministre des Solidarités Jean-Christophe Combe, ce jeudi 18 août 2022.

## 100 euros et 50 euros par enfant

Plus précisément, la prime exceptionnelle de rentrée sera **versée le 15 septembre 2022**. Tous les bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, AAH, ASS et Aspa) et des APL, ainsi que les étudiants boursiers, **percevront 100 euros par foyer et 50 euros par enfant à charge**, sans limite de nombre d'enfants.

« Pour celles et ceux qui sont au-dessus des minima sociaux et qui touchent la prime d'activité, **un versement exceptionnel complémentaire** est prévu à la rentrée en plus de l'augmentation de 4% de la prime d'activité déjà intervenue au 1<sup>er</sup> juillet », [précise le ministère de l'Économie](#). Le montant sera précisé ultérieurement.

Au total, **10,8 millions de foyers** sont concernés par cette aide.

## 20 milliards d'euros de dépenses

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre du paquet « pouvoir d'achat » adopté début août par le Parlement, avec d'abord 20 milliards d'euros de dépenses (comprenant notamment la hausse de 4% des pensions de retraite et de plusieurs allocations), puis un budget rectifié pour 2022 (PLFR) qui ouvre 44 milliards d'euros de crédits.

Vidéos : en ce moment sur Actu

A noter que la **prime de rentrée** n'a rien à voir avec [l'allocation de rentrée](#), qui est versée chaque année à près de **trois millions de parents** sous conditions de ressources.

*Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre Actu dans l'espace [Mon Actu](#). En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et*

*marques favorites.*

Generated with Reader Mode